Fiche de procédure

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2006/0146(COD)	Procédure terminée
Transports par route et par voies navigables: élimination de contrôles aux frontières. Codification Sujet 3.20.04 Transport fluvial 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas		

Informations techniques

Référence de procédure	2006/0146(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 071
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/6/39495